

27/1
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

STIP

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 18.000.000 DINARS
DIVISE EN 1.800.000 ACTIONS DE NOMINAL 10 DINARS ENTIEREMENT LIBEREES
SIEGE SOCIAL : 75-77 Angle Avenue de Carthage - Rue Hamadi GHARBI - 1000 RP TUNIS.**

PROSPECTUS D'EMISSION

mis à la disposition du public à l'occasion de l'augmentation du capital de 18.000.000 de dinars à 19.500.000 dinars par l'émission de 150.000 actions de nominal 10 dinars à attribuer gratuitement aux détenteurs d'actions anciennes

Décembre 1996

Responsable de l'information :

M. Hédi BEN BRAHEM

directeur financier et informatique à la STIP

(Téléphone : 352 480)

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|--------------|
| FLASH - AUGMENTATION DU CAPITAL | 3 |
| I - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AUGMENTATION | 4 |
| 1 - Décision à l'origine de l'augmentation du capital | |
| 2 - Caractéristiques de l'émission | |
| 3 - But de l'émission | |
| II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE | 6 |
| 1 - Renseignements généraux | |
| 2 - Administration, direction, et contrôle | |
| 3 - Capital social : Evolution et structure | |
| 4 - Activité de la société | |
| 5 - Renseignements financiers | |
| 6 - Perspectives d'avenir | |
| III - ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU PROSPECTUS | 16 |

• FLASH - AUGMENTATION DU CAPITAL

Montant :

1.500.000 dinars portant le capital social de 18.000.000 à 19.500.000 dinars par incorporation de réserves et la création de 150.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux détenteurs des actions anciennes numérotées de 1 à 1.800.000.

Exercice du droit d'attribution

Le droit d'attribution est accordé aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 12 actions anciennes. Les actionnaires peuvent soit exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution, soit céder leurs droits d'attribution en bourse. L'exercice du droit d'attribution matérialisé par la présentation des certificats d'actions ou des bons de droits, commence le 30 Décembre 1996 au siège social de la STIP.

Jouissance

Les actions nouvelles gratuites portent jouissance en dividendes à partir du premier Janvier 1996.